

LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

magazine



n°61

mai, juin 2016

ACTUALITÉS

Animations estivales
Ca bouge à l'EHPAD
Criée d'Erquy
Centre Nautique

ENVIRONNEMENT

Chenilles processionnaires
Eaux de baignade

URBANISME

Projet d'aménagement de
Caroual
AVAP

CULTURE

Christophe Lambert
L'îlot et la chapelle
Saint-Michel

PORTRAIT

Guy et son petit manège



Sommaire

ACTUALITÉS P 4 À 8

Animations estivales
Ca bouge à l'EHPAD
Créée d'Erquy
Le Qi Gong
Longe Côte
Opération plage et mer propres
Office de Tourisme
Centre Nautique

ENVIRONNEMENT P 9 À 11

Chenilles processionnaires
Faire des économies d'eau
Qualité des eaux de baignade

URBANISME P 12 À 19

Caroual, première étape de réflexion
AVAP

CULTURE P 20 À 22

Christophe Lambert
L'îlot et la chapelle Saint-Michel

TRIBUNE P 23

PORTRAIT P 24

Guy et son petit manège

ça s'est passé à Erquy ...



LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Maryvonne Chalvet.

Rédaction et mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Michèle Babik, Agnès Guillaume, Anthony Kerichard, Charlotte Lainé, Bernadette Laithier, Fabienne Lesvenan, Laurence Merdrignac, Michel Morgand, Laëtitia Richeux.

Photographies : Capsule communication pour Koppert France, Maryvonne Chalvet, Bernard Chatelet, Centre Nautique d'Erquy, Hervé Coudrais, Yves Gauthier, Fabienne Lesvenan, Martine Lucas, www.pixabay.com, Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim'Color Hercouët

Lamballe

papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

1. Couverture : 21 mai, **championnats de France** de char à voile.
2. 21 et 22 mai, **Armor Ciné** se pare de nouveaux atouts.
3. 25 mai, **Roz Armor** inaugure ses nouvelles installations.
4. 8 juin, repas des bénévoles de **Landes & Bruyères** à Plurien.
5. 4 juin, opération **Plage et Mer propres** à Caroual.
6. 6 juin, inauguration de nouveaux locaux chez **biogroupe** aux Jeannettes.
7. 10 juin, arrivée à Erquy de "Mam Goz", 1900 km à vélo pour vaincre la Muco.
8. 18 juin, **Fête de la Musique** à Erquy, une des 6 formations sur scène.





Vive l'été ... si possible beau et chaud ...

L'année 2016 est bien particulière !

Depuis 2015, notre pays vit des moments difficiles. Attentats, difficultés économiques et sociales. Chacun a l'impression de perdre de ses repères, si ce n'est de ses acquis, un peu plus chaque jour.

Notre économie tente de s'adapter aux changements depuis quelques années maintenant, mais c'est une course sans fin qui commence à durer. Bien malin celui qui aujourd'hui est capable de donner la solution ! Faut-il continuer la course poursuite vers la modernité, avec la diminution des emplois qui suit inéluctablement ? Faut-il au contraire faire marche arrière et revenir à des structures plus humaines ?

Il n'y a pas UNE seule solution, mais DES solutions adaptées à chaque sujet. Et avant de savoir réellement ce qui marche ou pas il faut accepter de VIVRE, de CRÉER, d'AVANCER ...

C'est le cas pour les entreprises et le monde économique en général, c'est aussi le cas pour les collectivités et pour l'Etat. Le pire serait de ne rien faire !

Pour qu'un territoire vive et apporte à ses habitants le confort qu'il est en droit d'attendre, il faut des entrepreneurs dynamiques et il faut des collectivités à l'écoute des besoins de tous les acteurs privés, publics et associatifs.

En juillet le périmètre de notre future intercommunalité sera arrêté définitivement. Si cette fusion répond à une obligation de la loi NOTRe, son périmètre et le projet que nous y porterons ensemble est bien le fruit des échanges entre les élus du futur territoire.

Un territoire qui se veut dynamique et attractif en proximité avec ses habitants et ses forces vives !

Cet été également vous pourrez consulter le dossier d'enquête publique du Parc Eolien Offshore et de son raccordement à terre. L'Etat a souhaité proposer une enquête publique en août et septembre 2016 afin qu'un maximum de personnes puisse prendre connaissance des dossiers et faire part de ses observations.

Il ne faudrait pas oublier que l'été est aussi fait pour prendre du bon temps et profiter de nos beaux espaces !

Très bel été à toutes et à tous !

Christiane GUERVILLY

MAIRE D'ERQUY

1^{ÈRE} VICE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSIDENTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU PENTHIÈVRE

VICE PRÉSIDENTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, EN CHARGE DU TOURISME

PRÉSIDENTE DES SERVICES À LA PERSONNE EN CÔTE DE PENTHIÈVRE

PRÉSIDENTE DE SENSATION BRETAGNE

ETAT-CIVIL

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

NAISSANCES

Maxime CORNILLET *8 avril*, Lou-Ann SAUNIER *17 avril*.

MARIAGES

Richard DUBOIS et Carole RAFFRAY *28 mai*, Marc CLOQUET et Mathilde BOVYN *3 juin*, Romaric PERRIN et Lucie DANGLARD *4 juin*.

DÉCÈS

Camille LIMOGES *12 avril*, Jeanne MÉHEUT veuve LEMAÎTRE *13 avril*, Anne-Marie DONNIO veuve CALME *15 avril*, Michel RAT *20 avril*, Philippe DENIS *25 avril*, Jean-Christophe LORRE *30 avril*, Georges BOURDAIS *3 mai*, Josette ROLLIER veuve DERRIEN *8 mai*, Henri LE BOURDONNEC *21 mai*, Yves MORVAN *25 mai*, Georgette BIDON veuve CRÉNEAU *30 mai*, Gilberte TORCQ veuve LECAN *3 juin*, Micheline LEPOIX épouse MROZOWIEZ *12 juin*.

Parc éolien offshore - enquête publique

L'enquête publique concernant le raccordement du parc éolien offshore au réseau électrique (atterrage) aura lieu du **1^{er} août au 30 septembre 2016** (sous réserve d'arrêté préfectoral, non publié au moment de la mise sous presse de ce magazine), les dates exactes et les modalités de la consultation seront précisées sur **Erquy infos** ainsi que sur le site web de la ville (www.ville-erquy.com).

ANIMATIONS ESTIVALES

quelques temps forts à ne pas rater

La saison estivale commence et avec elle de nombreuses animations dans notre ville. Comme chaque année, les soirées des mercredis nous proposeront une musique celtique traditionnelle ou mélangeant pop, rock, sons électroniques. Musiciens très « prisés » dans le monde du celtique, comme **Red Cardell, Hiks, les Frères Lemay, KrisMenn** et le champion du monde de *human beat box* **AleM, Toï Toï**, ou un groupe exclusivement féminin **Toxic Frogs**, tous « mettront le feu » le mercredi pour notre plus grand plaisir.

La semaine débutera par les **Artisan'Halles**, marchés de producteurs locaux, rythmés le lundi soir sous la Halle par des grou-

pes perpétuant une certaine tradition de la chanson française populaire et détonante !

Les enfants ne sont pas oubliés : depuis maintenant 2005, **Place aux Mômes** est le rendez-vous traditionnel des familles le vendredi, à 16h30 sous la Halle, pour des spectacles de rue. **Cirque humoristique, contorsions, clowns, danse burlesque, chansons drôles, marionnettes ou cabaret excentrique**, rien n'a été choisi au hasard afin que les petits et les grands passent un heureux moment ensemble.

Nouveauté 2016 : Vamos a la Playa est un événement festif, familial et ludique, tout cela sur la plage du Centre, jeudi 28 juillet à 17h00 et 19h00, dans le cadre de **Cap Armor**.

Alors habitants d'Erquy ou des villes voisines, amis vacanciers, ne vous privez pas : vous trouverez sûrement de quoi vous distraire en soirée, après vos activités de la journée, au cours de l'été dans notre station.

Maryvonne Chalvet
ADJOINTE À LA CULTURE



ÇA BOUGE À L'EHPAD

des nouvelles de nos aînés

3^{ème} édition de l'opération "Mer Lib"

A l'initiative de l'**association des Plaisanciers de Pléneuf-Val-André** et de divers sponsors, *l'Intouchable*, équipé pour personnes handicapées et piloté par Luc L'HÔTELLIER, lui-même paraplégique a, pour la troisième année consécutive, embarqué près de 300 personnes sur 3 jours, par rotations de 15 passagers. Mercredi 15 juin, 2 résidents de l'EHPAD accompagnés par 8 membres du club Rhoeginéen de l'Âge d'Or ont ainsi pris le départ du port de Dahouët pour une balade en mer. Bravo pour cette belle initiative en faveur de nos aînés !

Des rénovations en cours

A la suite d'un dossier « *concours à projets* » présenté par la direction, l'EHPAD a vu son projet retenu et a



ainsi reçu une subvention de la part de la Fondation Bruneau (fournisseur de matériels pour collectivités). Les vœux émis dans ce dossier devaient porter sur l'amélioration des locaux. C'est ainsi qu'une entreprise d'Erquy viendra réaliser la première tranche de travaux de peinture et de rénovation de la salle à manger en juin. Les deuxième et troisième tranches, rénovation du salon puis de l'entrée, seront effectuées après l'été.

Bernadette Laithier
ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

CRIÉE D'ERQUY

réception des travaux d'extension

Le vendredi 27 mai 2016, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor a inauguré les nouveaux aménagements réalisés à la criée d'Erquy.

Avec 11 346 tonnes de produits débarqués par 15 navires hauturiers et 50 navires côtiers pour une valeur totale de 31 914 449 € en 2015, la criée d'Erquy conforte sa 4^{ème} place au classement national des halles à marées.

Suite à l'augmentation de la flotte du port de pêche, les aménagements effectués permettent ainsi d'améliorer la prise en charge des produits issus de la pêche et les conditions de travail de la trentaine de salariés de la criée. Cet investissement s'élève à 1,478 M €, financé en partie par le Conseil départemental des Cô-

tes d'Armor, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, le Conseil régional de Bretagne, la Communauté Européenne et l'Etat.

La première opération d'extension a concerné la construction d'une chambre froide de 360 m² qui porte la surface totale de la criée à 1760 m², mise en service en octobre 2015. La seconde phase des travaux a vu l'aménagement de l'étage de la chambre froide pour recevoir un espace polyvalent à vocation pédagogique et touristique. Composé d'une salle de 250 m² et d'une terrasse belvédère de 210 m² bénéficiant d'une vue imprenable sur le port de pêche, il est possible de louer cet espace qui peut recevoir jusqu'à 180 personnes lors d'exposition, d'événements privés ou de séminaires d'entreprises.

La part belle sera faite aux projets de découverte et de sensibilisation du milieu marin et de ces métiers auprès des scolaires et du grand public. La proposition architecturale s'inscrit dans une logique urbaine en cohérence avec le cadre naturel et protégé du cap d'Erquy.

CCI des Côtes d'Armor
reservationserquycree@gmail.com
02 96 78 62 00



LE QI GONG

à l'écoute de son corps

Qi : énergie (prononcer "tchi") ; **Gong** : l'ensemble des mouvements effectués pour faire circuler cette énergie dans tous les méridiens de notre corps, sortes de canaux internes et externes reliant nos différents organes et les traversant, à la manière d'un « courant électrique ».

Le **Qi Gong** fait partie des méthodes et techniques chinoises. Il a été instauré au VI^{ème} siècle av. J.C. par des moines taoïstes. Il est issu du concept fondamental de la médecine traditionnelle chinoise qui dit que, lorsque l'énergie, le Qi, circule avec fluidité, toutes les fonctions sont harmonieuses chez l'être humain, tant du point de vue physique, psychique que comportemental. La personne est équilibrée, adaptée à sa vie quotidienne et en harmonie avec elle-même et avec les autres.

Qi Gong santé

Prendre le temps d'écouter ce que notre corps a à nous dire : nœuds, douleurs, tensions ... la pratique du **Qi Gong santé** s'effectue toujours dans le respect de soi, suivant un ensemble de mouvements simples et amples, ne nécessitant aucune connaissance particulière, aucun effort intense. Il s'agit de pratiques corporelles ayant pour objectif d'utiliser l'énergie du corps humain et de l'environnement afin de lui assurer une meilleure vitalité sur le plan de la santé et des défenses immunitaires.



Les effets bénéfiques sont nombreux : pratiqué par des millions de personnes à travers le monde, le **Qi Gong** apporte une meilleure vitalité et a des effets positifs sur les systèmes nerveux, lymphatique, cardio-vasculaire, tendino-musculaire.

A Erquy, une association existe et propose des cours 3 fois par mois, dispensés par une animatrice diplômée ainsi que des stages d'approfondissement. Pour en savoir davantage, rendez-vous au forum des associations le 3 septembre prochain pour rencontrer l'association « **Oasis d'Erquy, Qi Gong santé** » ou contactez sa présidente (marie.dutartre@orange.fr).

Maryvonne Chalvet

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

CHÈQUE SPORT 2016/2017

pour bouger sans se ruiner



La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif chèque-sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un chèque-sport d'un montant

de 15 €, destiné aux sportifs et sportives âgé(e)s de 16 à 19 ans, pour les inciter à fréquenter davantage les terrains et clubs de sport. Ainsi, chaque année, ce sont plus de 25 000 jeunes qui en bénéficient.

Cette année encore, à compter du 1^{er} juin, les jeunes né(e)s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur chèque-sport sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

LONGE CÔTE

championnat de France à Erquy



Samedi 1^{er} octobre 2016, 400 participants sont attendus au 2^{ème} **Championnat de France** de Longe Côte sur la plage de Caroual.

On doit cette jeune discipline en plein essor à Thomas Wallyn, entraîneur d'aviron qui, en 2005, a élaboré pour ses rameurs ce renforcement musculaire sans traumatisme articulaire. Vivifiant et relaxant, praticable à tout âge, été comme hiver, sur toute plage sableuse à faible devers, le **Longe Côte** ou **Marche Aquatique**

Côtière devient rapidement une activité appréciée de tous. Développée en 2009 par l'association des Sentiers Bleus, en partenariat depuis 2014 avec la Fédération Française de Randonnée, délégataire de cette pratique auprès du Ministère des Sports, on compte une soixantaine de clubs affiliés le long du littoral français. Ce championnat est organisé par le Comité national et régional, l'association des Sentiers Bleus et la **section Marche Aquatique Côtière**. Il est soutenu par la ville d'Erquy, le Conseil départemental des Côtes d'Armor et le Conseil régional de Bretagne.

La **section Marche Aquatique Côtière** de l'association **Erquy Rando** compte 121 adhérents et présentera à cette compétition plusieurs membres en solo et en tierce. Les qualifications auront lieu samedi 1^{er} octobre en matinée et les épreuves finales l'après midi. Dimanche 2 octobre, des séances découvertes seront proposées à tous de 9h30 à 15h00 pour découvrir l'activité et profiter des vertus de l'eau de mer.

www.sentiersbleus.fr
erquy.rando.free.fr

PARTAGEZ VOS PHOTOS

espace mer, randonnées, animations, ...

La carte touristique est le premier support de communication réalisé par la **Destination touristique de Bretagne « Baie de Saint-Brieuc > Paimpol > les Caps »**. Le document positionne les atouts de ce territoire composé de 16 Offices de Tourisme et intercommunalités, identifié comme une zone naturelle de circulation des résidents et visiteurs. Randonnée, mer, gastronomie, accessibilité ... sont les grands axes de travail vers lesquels une mutualisation est recherchée pour enrichir la structuration et la présentation des offres dans le territoire.

Ainsi, les ESPACES MER amènent une nouvelle approche des structures proposant des activités de découverte de la mer : à Erquy, ce sont 12 prestataires qui représentent pas moins de 25 activités liées à la mer ! L'Office de Tourisme a invité ses partenaires le 21 juin dernier à venir à leur rencontre pour perfectionner leur connaissance et mieux conseiller les vacanciers.

Les offres de randonnée, à pied ou à vélo, sont toujours un point fort du territoire. Les boucles de circuits balisés sont accessibles en version numérique via la page intégrant le module Cirkwi. A noter : des vélos et vé-

los à assistance électrique sont disponibles en location à l'Office de Tourisme, pour partir à la découverte de la commune et, au-delà, par les voies vertes.

Notre destination est aussi réputée pour ses animations et pour l'accueil convivial de la population locale. Les calendriers d'animations, édités par quinzaine cet été, sont disponibles y compris en téléchargement depuis notre site internet.

Vous passez de bons moments à Erquy ? Faites le savoir : publiez des photos sur les réseaux sociaux et signez les #erquy !



L'équipe de l'Office de Tourisme
www.erquy-tourisme.com

CENTRE NAUTIQUE D'ERQUY

les nouveautés de l'été 2016

À partir du 11 juillet, sous l'impulsion de son nouveau directeur, Sébastien Bresson, le Centre Nautique proposera 6 nouvelles activités pour tous les âges et tous les goûts. Cette évolution a pour objectif de compléter l'offre existante et de répondre aux souhaits de nombreux vacanciers : découverte de l'environnement et sensations immédiates, tout en conservant ses activités classiques : Jardin des Mers, Moussaillons, découverte et stages de voile, balades en kayak et char à voile sur la plage de Caroual.

Sur la plage de Caroual près du poste de secours

Pirate de Bretagne est un club de plage. Léa, Olivier et Cianan accueilleront les enfants de 3 à 10 ans, à la demi-journée, à la journée ou à la semaine. Les activités sont essentiellement terrestres et certaines permettent une approche du milieu nautique : trampoline, balançoires, jeux de ballons, jeux de piste, chasse au trésor, découverte du milieu marin, jeux avec l'eau et le sable, tours en bateau.

Point location « le Spot nautique ». Les parents sportifs, ayant déposé leurs enfants, futurs Breizh pirates, pourront louer un Stand Up Paddle (SUP) ou un kayak, pour une heure ou plus, auprès de l'équipe encadrant les enfants. Ce spot est ouvert à tous.



Des moussaillons découvrent la navigation sur le Ninja 7.

SUP'Ness et Sand'Ness. De 11 à 111 ans : fitness et réveil musculaire animés par Léa sur **Stand Up Paddle** ou sur la plage selon la marée, de 9h00 à 10h00.

Depuis la Maison de la Mer

Just Glisse : créneau de perfectionnement qui « décoiffe » dédié aux moniteurs et aux moniteurs en formation. Des vidéos seront relayées le soir sur la page Facebook du Centre Nautique d'Erquy.

Ninja 7 : pour les petits groupes, jeunes ou adultes, ce trimaran et son moniteur peuvent accueillir 5 personnes pour découvrir la voile sur un bateau exceptionnel en baie de Saint-Brieuc pour une heure ou plus de sensations garanties.

Stand Up Paddle géant : cet engin peut accueillir 6 à 8 personnes qui rameront de concert. Rigolade assurée, chutes dans l'eau possibles.

Une plus grande souplesse de fonctionnement

Les tarifs sont sur le site web www.centrenautique-erquy.fr et sur le dépliant du Centre Nautique d'Erquy. Pour faire votre choix, plusieurs méthodes sont possibles :

- par téléphone au **02 96 72 32 62** de 9h00 à 18h00, 7/7 jours, du 4 juillet au 28 août
- par internet : www.centrenautique-erquy.fr
- auprès de l'Office de Tourisme d'Erquy (**02 96 72 30 12**)
- sur le stand du Centre Nautique lors des **Artisan'Halles**, les lundis de l'été, de 17h30 à 20h00.



Le Ninja 7 en baie d'Erquy.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

un nouveau dispositif communal

En écho au plan d'action engagé par la commune de Fréhel, la municipalité d'Erquy souhaite mettre en œuvre l'ensemble des moyens de lutte proposés par l'INRA pour tenter de contrôler la population de la chenille processionnaire du pin.

Les observations réalisées par les spécialistes de ce papillon ont montré que notre hôte a trouvé sur notre territoire des conditions optimales pour se développer, à savoir des étés frais, des hivers anormalement secs et doux. De plus, comme à chaque fois qu'une espèce investit un nouvel espace, l'absence ou la rareté des prédateurs (par exemple la mésange) à cette espèce provoque généralement une prolifération exponentielle des populations.

Bref, la chenille processionnaire est bien installée dans notre région, les conditions lui sont favorables et il n'est pas envisageable de l'éradiquer. On ne pourra que limiter les infestations à un niveau supportable en permettant le nettoyage par échenillage des nids et le piégeage de l'animal à la descente des arbres aux endroits fréquentés par les personnes et les animaux domestiques.

Dans cet objectif, les services municipaux et départementaux ont donc déjà installé, sur leurs territoires respectifs, des dispositifs permettant de capturer le plus possible de papillons mâles.

Cependant, pour que ces moyens de lutte mis en œuvre par les collectivités apportent quelques résultats, il est nécessaire qu'ils soient étendus à l'ensemble du territoire.

Les outils de lutte sélectionnés

Piège à papillons

Appelés plus généralement pièges à phéromone, ils sont destinés à la capture des papillons.

Ils doivent être disposés **dès le printemps jusque mi-octobre** afin de capturer les émergences tardives. La pose est simple : il est suspendu à environ 2 mètres à une branche (qui n'est pas forcément celle du pin). Il ne faut surtout pas toucher les phéromones avec les doigts. Prévoir 1 piège pour 1000 m² à 1500 m², 6 pièges par hectare.

Actuellement disponible à l'accueil de la Mairie avec la fiche de mise en œuvre du piège.

Informations complémentaires et vidéo expliquant le montage sur le lien : <http://chenilles.erquy.fr/>
20 € TTC (2 capsules de phéromones comprises).

Nichoir pour mésanges

A mettre en place à l'automne.

Prévoir 1 à 2 nichoirs pour 1000 m².

Disponible début octobre sur commande dès aujourd'hui à l'accueil de la Mairie.

17,23 € TTC.

Piège à chenilles processionnaires

Appelés aussi "piège de descente", ils sont à mettre en place à l'automne jusque début mai.

Prévoir un piège par arbre au diamètre adapté (de 30 à 100 cm).

Disponible début octobre sur commande dès aujourd'hui à l'accueil de la Mairie.

De 27,60 € à 45,60 € TTC (en fonction du diamètre).
Recharge sac : 6,72 € TTC.

Les propriétaires de la commune doivent prendre part à cette lutte contre la chenille en utilisant massivement tous les outils mécaniques disponibles, y compris le développement des populations de prédateurs de l'insecte.

Dans l'objectif d'accompagner cette démarche, nous avons lancé une consultation auprès de fournisseurs de matériels. Ces matériels sont (ou seront) disponibles à l'accueil de la Mairie et vendus à prix coûtant aux propriétaires qui souhaitent participer à cette lutte. Les pièges à papillons, à mettre en place dès que possible, sont d'ores et déjà disponibles au prix de 20 €.

Merci de votre collaboration.

Jean-Paul MANIS

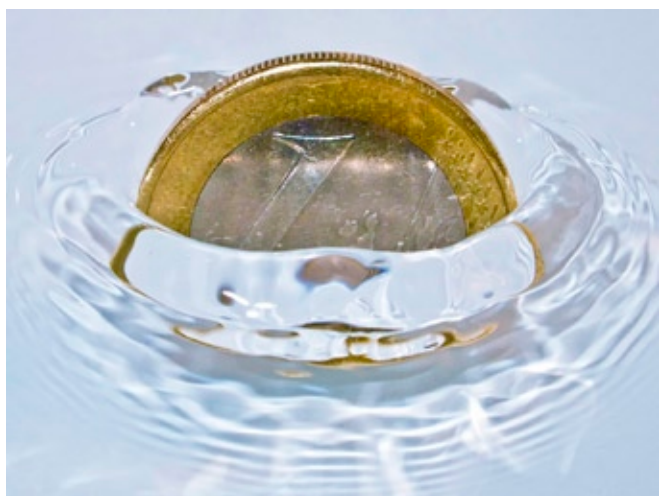
ADJOINT EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PLAISANCE

Le modèle BUXatrap proposé en Mairie.



FAIRE DES ÉCONOMIES D'EAU

des astuces pour y parvenir



L'eau est très présente sur Terre, mais seulement 1 % de cette eau est douce et liquide. Sur cette portion, en plus des besoins primordiaux des écosystèmes naturels, s'ajoute la demande croissante des hommes qui met en danger l'équilibre des milieux aquatiques. Afin d'atténuer le risque d'un déséquilibre entre la demande et la ressource disponible, les efforts d'économie doivent donc être une préoccupation quotidienne, pour la planète mais aussi pour votre budget !

Comment réduire sa consommation d'eau ?

Autrefois presque gratuite, l'eau constitue aujourd'hui un véritable poste de dépenses dans le budget des consommateurs. Il est pourtant possible d'économiser jusqu'à 30 % de sa consommation quotidienne si l'on respecte trois règles simples :

1 - TRAQUER LES FUITES

Les fuites sont souvent invisibles et pèsent lourd dans le budget : un robinet qui fuit au goutte à goutte c'est 11,50 € par mois et pour une chasse d'eau, cela peut coûter jusqu'à 72 € par mois ! Pour détecter des fuites, un moyen simple consiste à relever les numéros du compteur d'eau le soir avant de vous coucher, puis à nouveau le matin, avant toute utilisation d'eau. Si les chiffres ont changé, attention, vous avez une fuite !

2 - ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Quelques gestes simples peuvent contribuer à faire baisser votre facture :

- prendre des douches (d'une durée raisonnable) plutôt que des bains
- couper l'eau pendant la vaisselle, le brossage des dents, le savonnage ...

- utiliser le lave-linge et le lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins
- arroser votre jardin avec de l'eau de pluie de préférence et éviter d'arroser en cours de journée pour limiter l'évaporation.

3 - S'ÉQUIPER EN MATÉRIEL HYDRO-ÉCONOME

Il peut être intéressant d'équiper la maison d'appareils hydro-économiques, en particulier si ceux-ci représentent un faible investissement de départ et sont faciles à installer. En voici quelques exemples, utilisés par une famille de 4 personnes :

- la douchette à débit limité (de 15 à 40 €) se visse à la place de l'ancien pommeau de douche (de 30 à 45 € d'économies par an) ;
- les éco-plaquettes (de 10 à 30 €) pour le réservoir des toilettes, second poste de consommation d'eau (jusqu'à 24 € d'économies par an) ;
- le mousseur pour mitigeur (de 5 à 10 €) s'installe sur les robinets dans la salle de bain et la cuisine (économie de 6 à 9 € par an).

Maison de la Consommation et de l'Environnement

48 boulevard Magenta 35000 Rennes
02 99 30 35 50
www.mce-info.org



QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

nouvelle campagne de suivi

Depuis de nombreuses années, la commune s'est engagée dans le suivi de la qualité des eaux de baignade et a obtenu la certification pour sa gestion de la qualité des eaux de baignade en 2012.

La période de surveillance de baignade est fixée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du 15 juin au 15 septembre. A l'issue de chaque saison, les classements des plages sont définis par l'ARS en application de la directive européenne 2006/7/CE.

En 2015, l'eau de 7 plages suivies sur 8 a été classée d'**excellente qualité** :

- > Plage de Saint-Pabu
- > Plages de Caroual Centre et Caroual Nord
- > Plage du Lourtauais
- > Plage du Portuais
- > Plage du Guen-Lanruen
- > Plage de Saint-Michel

L'eau de la plage du Centre a été classée de **bonne qualité**.

En complément des analyses bactériologiques effectuées par l'ARS, la commune met en place une surveillance quotidienne des plages et réalise des analyses bactériologiques complémentaires pour les plages du Centre et de Caroual. La plage des Montiers aux Hôpitaux est intégrée à ce dispositif depuis 4 ans et est en attente de classement par l'ARS. Les résultats des analyses de l'eau effectuées sur cette plage équivalent au niveau d'**excellente qualité**.



Pour éviter des dégradations de la qualité de l'eau, prenez soin de vérifier vos raccordements aux réseaux d'assainissement. Même la douche ou le lavabo du sous-sol sont à raccorder au réseau d'assainissement.

Au cours de la saison, une information complète et actualisée sur les plages ainsi que les derniers résultats d'analyses sont accessibles sur le site internet de la ville www.ville-erquy.com. Les dernières informations figurent également sur **Erquy infos** qui paraît un vendredi sur deux et les panneaux d'information des plages affichent le classement de la plage en début de saison ainsi que toutes les analyses réalisées au cours de l'été.

Nous vous incitons à nous faire part de vos observations concernant les plages ou la qualité des eaux de baignades sur les cahiers déposés à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la Mairie, à la Capitainerie, à la Maison de la Mer et au Poste de secours de Caroual.

Bonne baignade et soyez prudent !



CAROUAL

première étape de réflexion pour un futur aménagement

En 2013, la commune d'Erquy a missionné l'agence TOPO, architectes paysagistes et B3i, bureau d'études des voiries et réseaux divers, afin d'étudier un aménagement urbain et paysager de l'entrée de ville sur le secteur de Caroual.

Un comité de pilotage composé de conseillers municipaux, de représentants d'associations de la commune et de riverains, du CAUE, de l'Antenne Technique Départementale (pour la voirie) a suivi l'avancement de l'étude.

Les objectifs d'un futur aménagement :

- > la mise en valeur de l'entrée de Caroual et des espaces publics en front de mer
- > la sécurité et la vitesse
- > la gestion du flux des échanges
- > une mise en valeur du viaduc de Caroual
- > la prise en compte de la véloroute voie verte.

Le conseil municipal qui s'est réuni le 4 février 2016 a approuvé l'avant-projet sommaire proposé par le bureau d'études.

L'ensemble de la zone a été divisée en 10 secteurs :

- > secteur 1 : front urbain balnéaire
- > secteur 2 : esplanade et parking
- > secteur 3 : aire de camping-car
- > secteur 4 : avenue de Caroual et parking stade
- > secteur 5 : promenade ruisseau et plaine de jeux
- > secteur 6 : rue des Evettes pour accès plage
- > secteur 7 : giratoire des Evettes
- > secteur 8 : RD786 / partie 1 + carrefour rue du Rocher
- > secteur 9 : RD786 / partie 2 + bande cyclable
- > secteur 10 : giratoire Castelneau

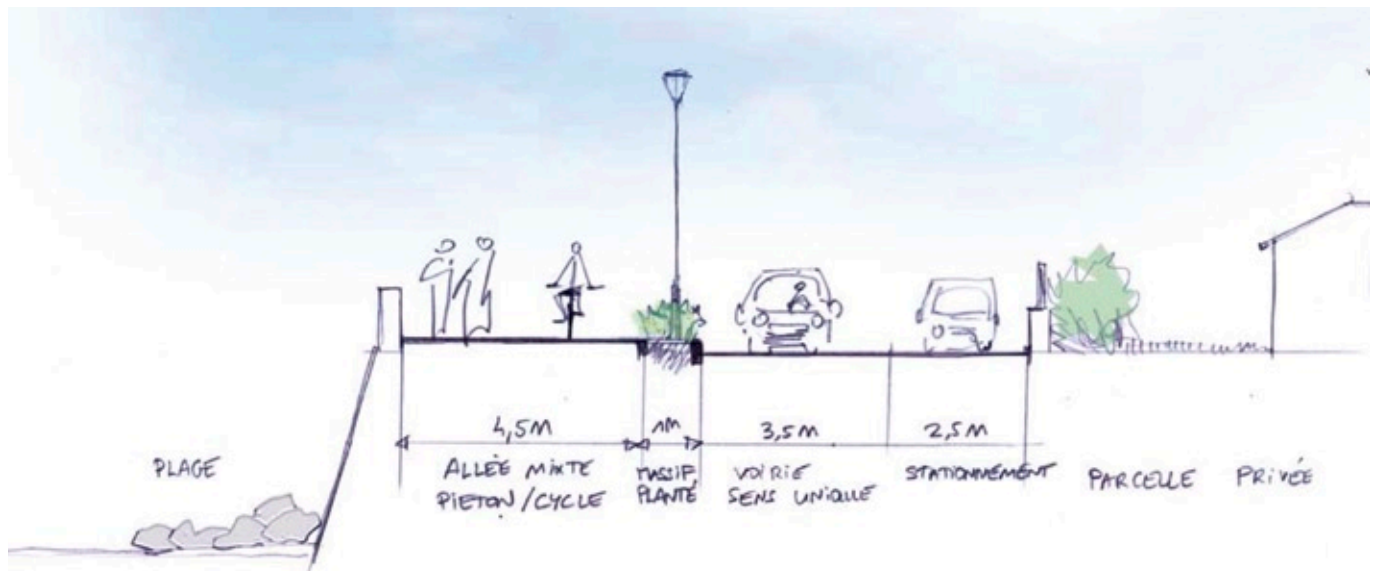
Une présentation de ces dix secteurs faite dans l'avant projet sommaire du 4 février 2016 est reprise sur les pages à suivre, en précisant pour chaque secteur les objectifs de l'aménagement proposé, ainsi que les esquisses s'y référant.

Il s'agit bien d'un avant-projet pour un aménagement futur qui fera l'objet d'une étude approfondie secteur par secteur en fonction d'un programme pluriannuel défini.



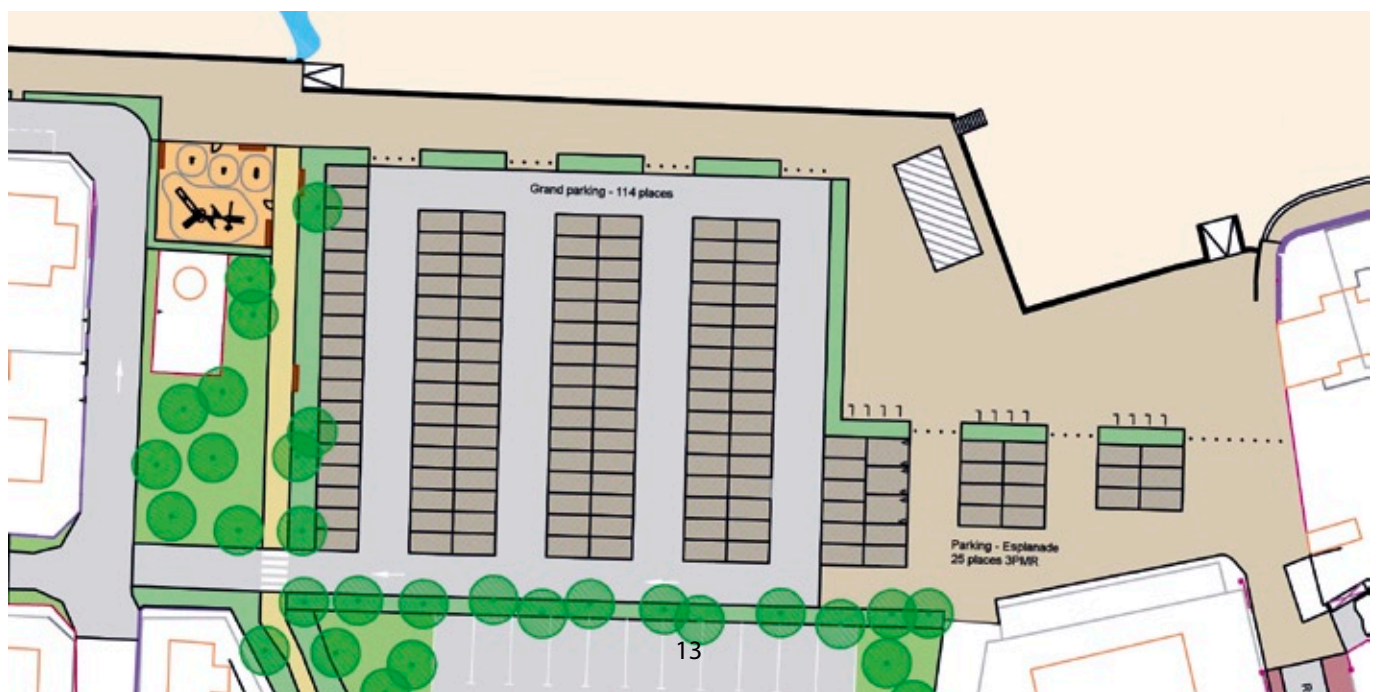
Secteur n° 1 : le front de mer

1. Mettre en valeur de front urbain balnéaire qui fait l'identité de Caroual
2. Aménager une promenade confortable, sécurisée et attractive le long de la plage, avec revêtements qualitatifs en continuité de l'esplanade
3. Encadrer le stationnement en long des habitations et sécuriser les carrefours
4. Favoriser les accès à la plage
5. Amener une végétation qualitative



Secteur n°2 : Esplanade et parking

1. Aménager un espace piéton confortable, sécurisé et attractif en long de la plage, avec revêtements qualitatifs en continuité du front de mer
2. Réorganiser les conditions de stationnement en apportant un traitement qualitatif avec un parking principal (114 places) et un parking secondaire de 25 places en lien avec l'esplanade
3. Libérer une emprise pour l'installation de commerces et activités ambulantes et estivales
4. Intégration paysagère de l'espace technique (poste de relève) avec la création d'un jardin et d'une aire de jeu pour enfants
5. Création d'une liaison douce depuis le front de mer vers la rivière
6. Amener une végétation qualitative



Secteur n°3 : Aire Camping Car

1. Diminuer l'impact de l'aire sur le paysage de Caroual par un paysagement
2. Créer une promenade piétonne entre le viaduc et le front de mer, le long du ruisseau du Langourian
3. Mettre en valeur du ruisseau et réhabiliter les berges



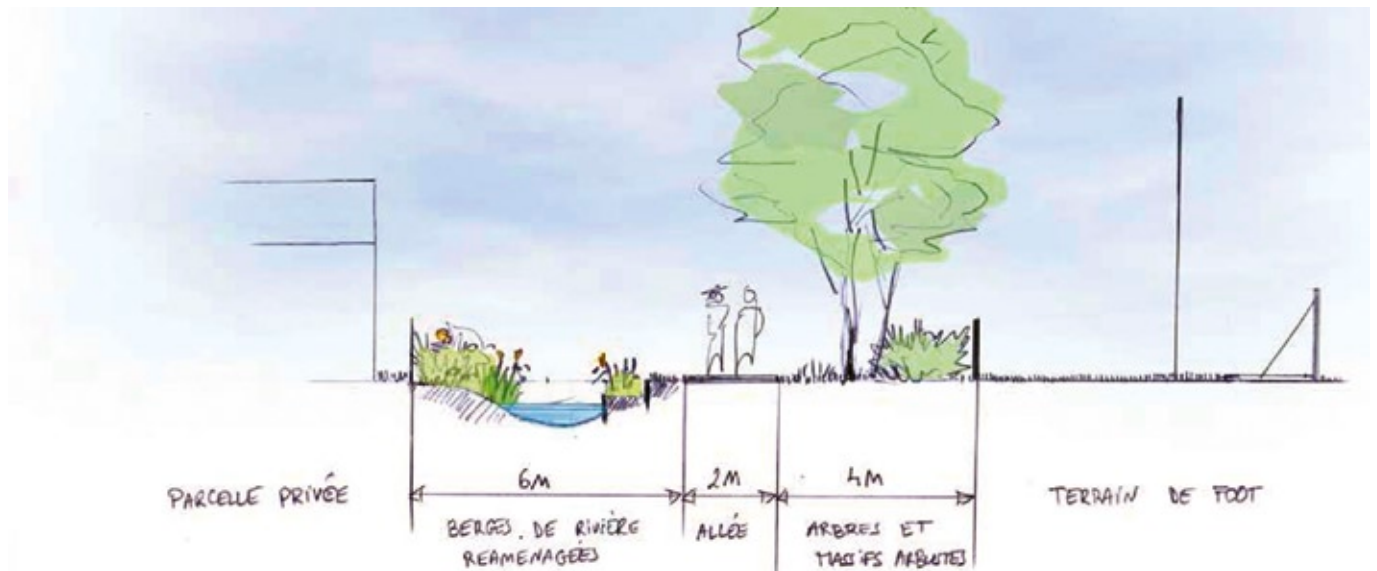
Secteur n°4 : Avenue de Caroual et parking stade

1. Sécuriser les déplacements piétons et cycles en long de l'avenue de Caroual
2. Contraindre / empêcher le stationnement en long de l'avenue de Caroual
3. Créer un point d'arrêt transport en commun pour la desserte du centre de vacances
4. Aménager l'espace au nord de la plaine de jeux avec création de stationnement (44 places) et d'un parvis piétons devant les vestiaires
5. Créer une liaison entre ce parking et la rue des Evettes pour faciliter les possibilités de stationnement des riverains de cette rue



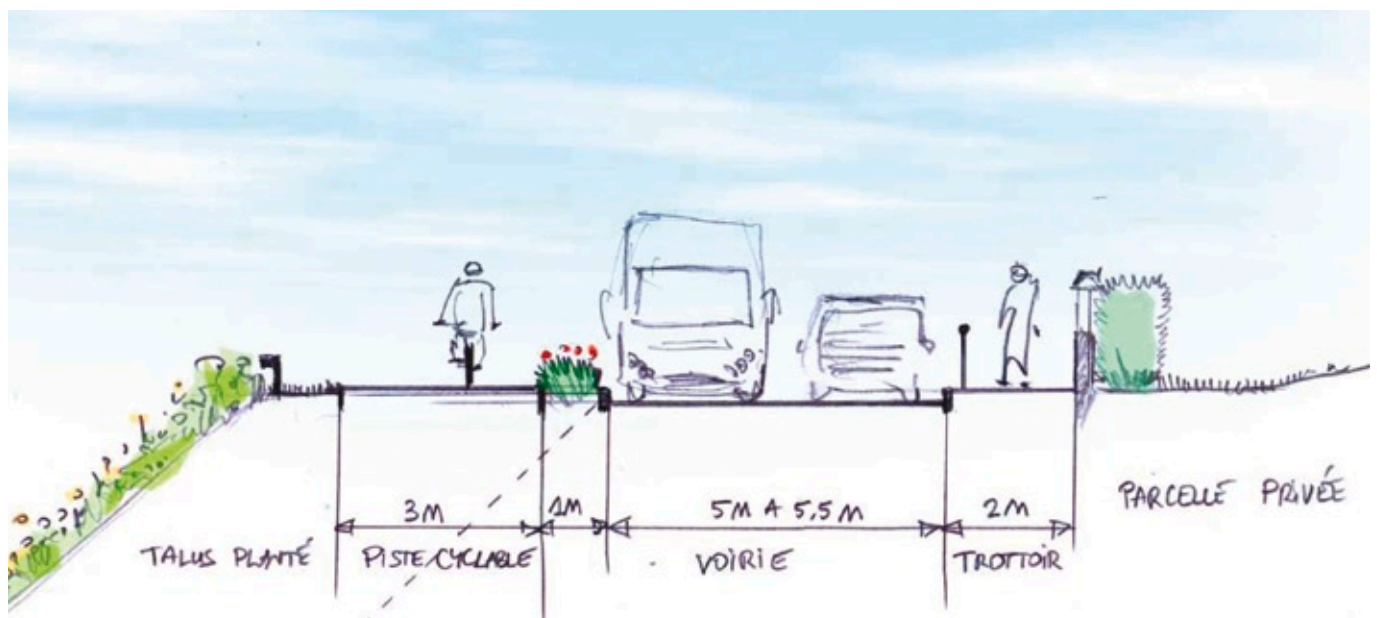
Secteur n°5 : Promenade et Plaine de jeux

1. Créer une promenade piétonne entre le viaduc et le front de mer, le long du ruisseau du Langourian
2. Mettre en valeur du ruisseau et réhabiliter les berges
3. Conforter la Coulée Verte de la vallée du Langourian
4. Consolider et repenser l'espace de la plaine de jeux



Secteur n°6 : Rue des Evettes

1. Fluidifier et sécuriser les conditions de circulation, en lien avec la densité du trafic en période estivale et avec la fréquentation à l'année des campings-cars
2. Optimiser et sécuriser les déplacements doux, piétons et cycles



Secteur n°7 : Giratoire des Evettes

1. Fluidifier et sécuriser le trafic, notamment en période estivale : freiner les vitesses de circulation sur la RD, permettre des girations confortables depuis la RD vers la rue des Evettes
2. Aménager et sécuriser le débouché de la vallée et du chemin de randonnée sur la RD34, au pied du viaduc : promotion et sécurisation des déplacements doux
3. Création d'un promontoire piéton en belvédère s'ouvrant sur les paysages proches et lointains de Caroual et de la baie



Secteur n°8 : RD part.1 & carrefour du Rocher

1. Sécuriser le trafic : freiner les vitesses de circulation en entrée d'agglomération sécuriser les échanges entre la RD34 et la rue du Rocher : réduction de la largeur de chaussée et création d'un tourne à gauche
2. Sécuriser et promouvoir les déplacements doux : aménagement d'un trottoir et de liaison vers Caroual



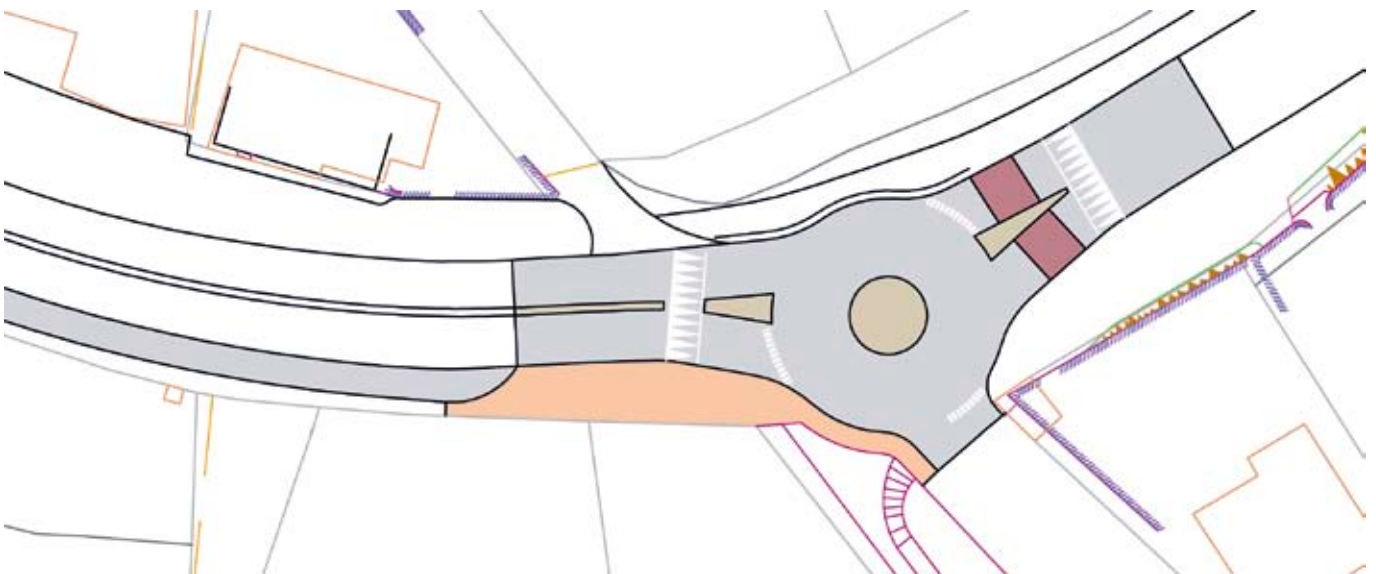
Secteur n°9 : Trottoir RD part.2 & bande cyclable

1. Sécuriser le trafic : freiner les vitesses de circulation automobile, sécuriser les cyclistes en sens montant



Secteur n°10 : Giratoire Castelneau

1. Sécuriser le carrefour entre la RD34 et la rue de Castelneau
2. Sécuriser les traversées piétonnes entre la rue des Sternes et la rue Castelneau
3. Permettre aux véhicules en sens montant de faire demi-tour pour accéder aux propriétés situées en rive ouest de la RD



Les prochaines étapes

A titre prospectif, 4 secteurs prioritaires ont été identifiés :

- > secteur 4 : avenue de Caroual et parking du stade
- > secteur 5 : promenade ruisseau et plaine de jeux
- > secteur 6 : rue des Evettes pour accès plage
- > secteur 7 : giratoire des Evettes

Une étude projet de ces 4 secteurs est programmée début 2017 dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune.

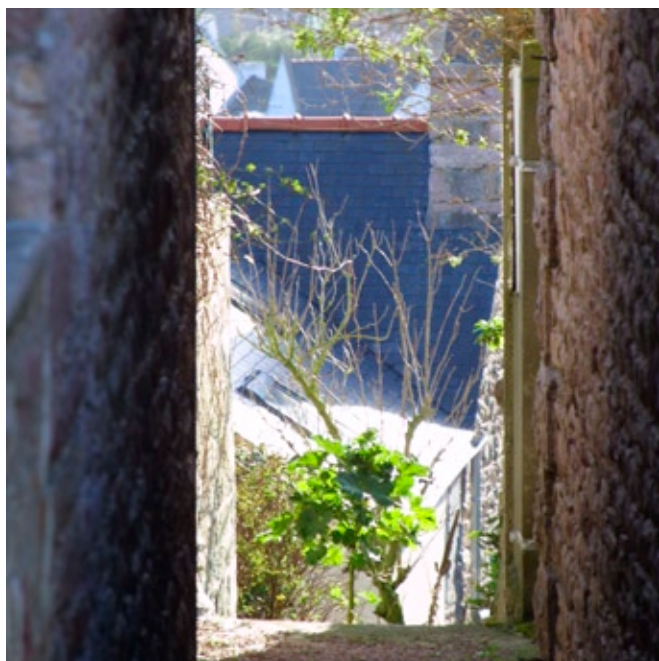
La réalisation de ces travaux est étroitement subordonnée à l'éventuel atterrissage du câble éolien.

La coordination des travaux entre la Commune et l'opérateur RTE (Réseau de Transport d'Électricité) permettra d'établir le meilleur phasage technique des actions prioritaires.

AVAP

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sera soumise au vote du Conseil Municipal du 5 juillet 2016. Elle sera applicable courant août, en fonction du vote et des différentes procédures administratives. Cela sera précisée sur le site web de la ville (www.ville-erquy.com) et sur Erquy-infos.



Qui est concerné ?

Seuls les habitants résidant dans le périmètre de l'AVAP sont concernés par ces règles.

A terme, l'AVAP aura pour vocation la protection de l'histoire patrimoniale de la commune d'Erquy. Elle règlementera notamment les travaux sur les bâtis anciens, les nouvelles constructions ou encore les aménagements et les constructions en entrée de ville.

Le début des travaux est conditionné par une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, ...). Les pétitionnaires disposent d'un document précis définissant les règles de construction ou de réhabilitation des bâtiments, des conseils pour la restauration du bâti ancien, pour la création ou la restauration des clôtures et des plantations. Le règlement est complété par des palettes des couleurs, des végétaux et des enduits de façades.

Comment s'applique l'AVAP ?

Une partie du territoire de la commune d'Erquy est concernée par le périmètre de l'AVAP. A l'intérieur de ce

périmètre, il y aura lieu de respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme et aussi les prescriptions de l'AVAP qui constituent une servitude d'utilité publique.

Tous travaux de construction, de démolition, de déboisement, de plantation, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles bâtis et des espaces non bâtis compris dans le périmètre de l'AVAP sont soumis à autorisation préalable délivrée par le Maire après avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) selon l'article L.642-6 du Code du Patrimoine.

Etape 1

1/ Je consulte le plan des secteurs de l'AVAP et je trouve ma parcelle afin de prendre connaissance du règlement s'y appliquant.

Si aucune couleur n'est associée à ma parcelle, seules les règles du Plan Local d'Urbanisme s'appliquent.

2/ Je vérifie sur quel secteur (S1, S2) et sous-secteur (S1A, S1B, S1C, S2A, S2B, S2C, S2D) elle se situe.

Etape 2

Une fois la parcelle et le zonage identifiés, je consulte le règlement pour connaître les règles qui s'y appliquent.

Etape 3

Si mon projet concerne **une construction neuve ou l'extension d'un bâtiment existant**, je consulte la réglementation des rythmes des façades, des hauteurs, du volume des toitures, ...

Si mon projet concerne **une rénovation**, j'identifie la catégorie de protection de mon bâtiment, **bâti remarquable ou bâti de qualité**, puis je me réfère à la réglementation.

- *Bâti remarquable : il s'agit du bâti exceptionnel par sa qualité architecturale ou exemplaire pour sa typologie.*
- *Bâti de qualité : il s'agit du bâti ancien et plus particulièrement en grès rose.*

Si mes travaux concernent **une clôture, un percement en façade ou en toiture, une souche de cheminée, un garde-corps, une façade commerciale, ...** je me réfère à la réglementation qui s'applique en AVAP.

Informations pratiques

Une permanence d'un **Architecte des Bâtiments de France** aura lieu en Mairie d'Erquy un lundi par mois à partir de 15h30 pour les particuliers (à raison d'une demi-heure) sur rendez-vous auprès du service urbanisme.

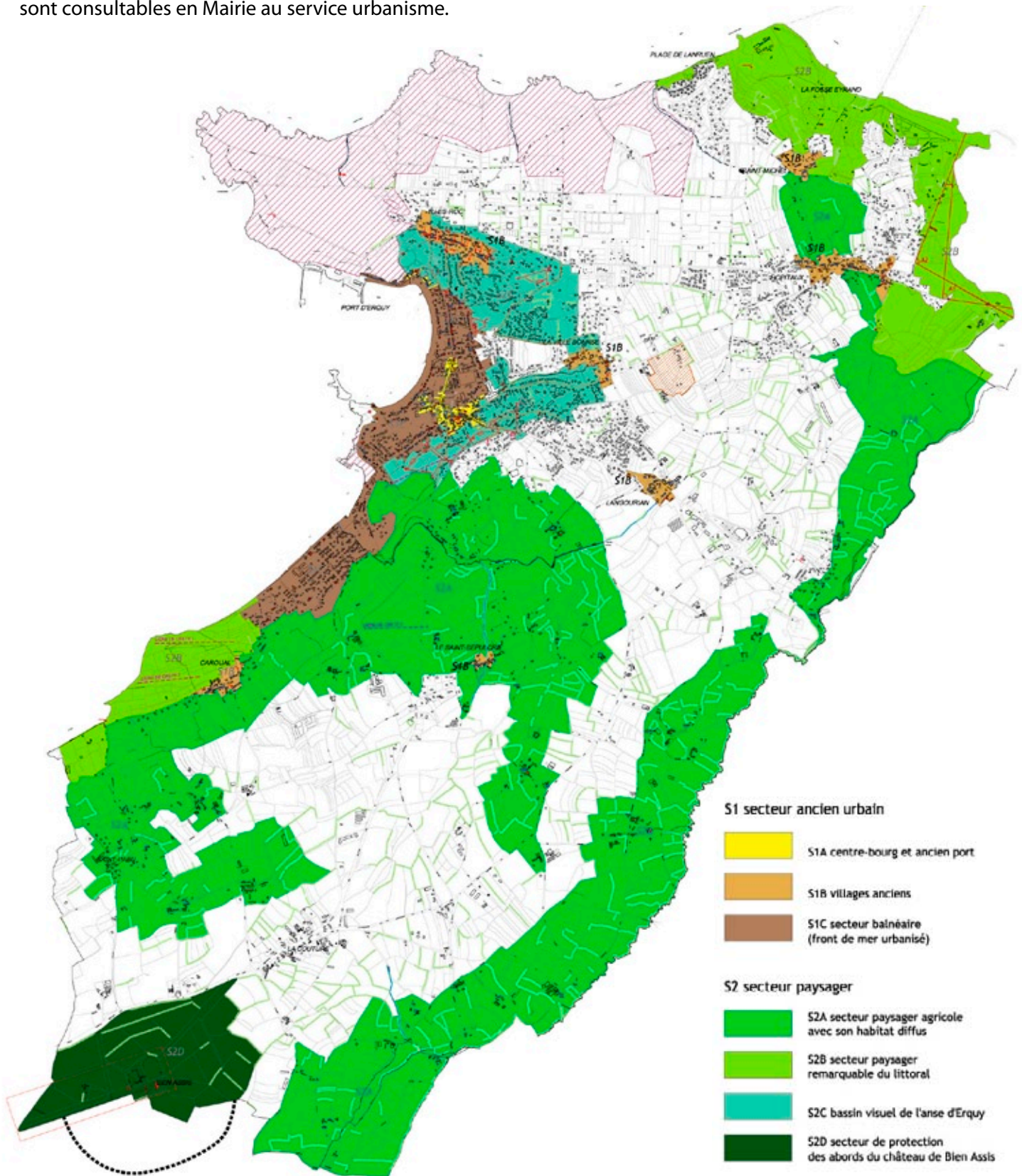
Le dossier de l'AVAP et notamment la carte des secteurs (reproduite ci-dessous) ainsi que le règlement sont consultables en Mairie au service urbanisme.

Dès sa mise en application (courant août), le dossier complet sera aussi disponible en téléchargement sur le site web de la ville (www.ville-erquy.com).

Mairie d'Erquy, service urbanisme

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

02 96 63 64 64 - urbanisme@ville-erquy.com



CHRISTOPHE LAMBERT

un auteur à la rencontre des collégiens



Le collège Thalassa et la bibliothèque Le Blé en Herbe se sont de nouveau associés pour accueillir le 10 mai dernier l'auteur Christophe Lambert. Le matin, accompagné du saxophoniste Clément Duthoit, il a rencontré les élèves de 3^{ème} à l'Ancre des Mots, autour de son roman *Swing à Berlin* sous la forme d'une conférence musicale sur la création artistique, tant littéraire que musicale, appuyée par des extraits de films. Les jeunes, sous la houlette de leur professeur de français Loïc Marchand, avaient adapté en bande dessinée un

extrait du roman, travail original et surprenant qu'a apprécié l'écrivain. Littérature, bande dessinée, musique et cinéma : mélange des genres assuré pour une rencontre de haut vol. L'après-midi, c'est au Blé en Herbe que les élèves de 4^{ème} ont à leur tour rencontré Christophe Lambert. Ils avaient travaillé auparavant sur son roman *Le dos au mur* lors d'ateliers menés par leur professeur de français Gaby Le Moign et Fabienne Lesvenan, bibliothécaire. Le roman aborde des questions de société telles que l'immigration clandestine ou la télé-réalité, mais reste avant tout un roman d'aventure trépidant, une chasse à l'homme effrénée et cruelle, où l'on comprend que le rêve américain a encore de beaux jours devant lui. Ce fut une rencontre intimiste et très sympathique, l'auteur se prêtant volontiers au jeu des questions-réponses ; les ados avaient eux aussi des créations à partager : des réécritures de textes, un simulacre de procès de l'un des personnages principaux et des "booktubes" (présentations de livres filmées et postées sur youtube) pour présenter les romans de Christophe Lambert. Ces mêmes jeunes de 4^{ème} ont aussi travaillé avec la slameuse Clotilde de Brito et écrit des textes liés à l'immigration. Ils ont ensuite présenté ce travail à leurs parents, bravant leur stress et leurs appréhensions : bravo pour leur belle implication.



Les productions des élèves sont à retrouver sur le site web bibliotheque.ville-erquy.com.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

les coups de coeur

Une forêt d'arbres creux

ANTOINE CHOPLIN



Coup de cœur des lecteurs du prix Louis Guilloux 2016

Theresienstadt, 1941. Bedrich Fritta arrive au camp avec sa famille, dans cette prison qui ne dit pas son nom, ce simulacre de ville qui cache sa misère derrière des façades de pacotille ; un ghetto pour intellectuels ou artistes, juifs pour la plupart. Le dessinateur est affecté à l'atelier d'architecture. Dans la journée

les hommes travaillent à des projets commandés par la direction du camp, la construction d'un crematorium entre autres. Le soir, réunis clandestinement dans l'atelier, ils recréent un espace de liberté, pour « peindre un peu de la vérité de Terezin », un témoignage pour ceux du dehors.

Une forêt d'arbres creux est un texte tout en sobriété, presque décharné à l'image de ces hommes et de ces femmes qui avaient la faim pour inséparable compagnon. Un texte feutré, les mots sont rares, chuchotés, les gestes remplacent les paroles. Tout ce silence laisse place aux bruits, celui des crayons sur le papier, du couteau au fond d'un bocal, le roulement du train sur les rails ... Les sens du lecteur sont constamment en éveil, c'est le roman des sensations. Un hommage vibrant, qui rappelle l'importance de l'art face à l'abîme ...

Swing à Berlin

CHRISTOPHE LAMBERT



Dans l'Allemagne nazie, le jazz, perçu comme une musique dégénérée, est interdit. Pourtant, en 1942, alors que les troupes allemandes connaissent de sérieux revers, Goebbels a recours au jazz, ridiculement renommé « *musique de danse accentuée rythmiquement* », pour remonter le moral des hommes. Wilhelm Dussander, ancien pianiste, hostile au gouvernement est chargé de fonder un groupe,

avec l'aide de Dietrich Müller, horrible fonctionnaire dévoué au parti. Il initie donc quatre jeunes garçons à cette musique et il le fait dans les règles de l'art : les Goldenen Vier voleront de succès en succès. Parallèlement, certaines révélations les pousseront à s'engager avec leur professeur dans la Rose Blanche, réseau bien connu de résistance allemande, l'auteur met d'ailleurs en scène Sophie et Hans Scholl, figures historiques de ce mouvement. Le roman aborde la résistance au cœur du système nazi, c'est assez rare pour être remarqué. L'auteur insiste sur la peur et les doutes qui saisissent les musiciens lors de leurs premières actions et cette dimension humaine renforce le caractère héroïque de leur engagement. Hermann, le contrebassiste est particulièrement intéressant : élevé aux Jeunesses Hitlériennes, il est parfaitement formaté au début du roman et l'on suit pas à pas le difficile cheminement qui le mènera au coup d'éclat final. Un roman brillant !

PRIX LOUIS GUILLOUX

des jurys citoyens au cœur des bibliothèques

A l'initiative du Conseil Départemental, le prix littéraire Louis Guilloux a de nouveau réuni ce printemps un groupe de lectrices passionnées autour de la sélection officielle qui, de l'avis général était un très bon cru. Lors d'une rencontre à la mi-avril aux Archives départementales, les lectrices des 4 bibliothèques impliquées (Saint-Nicolas du Pélem, Erquy, Plouha et Ploëuc sur Lié) ont élu deux coups de cœur : **Une forêt d'arbres creux** d'**Antoine Choplin** suivi de près par **Les obus jouaient à pigeon vole** de **Raphaël Jérusalmy**. Celles qui le souhaitaient ont ensuite suivi un stage de lecture à voix haute, mené par Sophie Chénet et

Bénédicte Jucquois, 2 comédiennes-musiciennes de la Compagnie Caméléon, afin de créer un spectacle au public des bibliothèques, en voix et en musique, d'extraits de ces deux romans. Le prix officiel a été décerné à Saint-Brieuc le 27 mai à **Mackenzey Orcel** pour son roman **L'ombre animale**. Lectrices et musiciennes nous ont offert un moment d'émotion, un bel hommage aux romans, à leurs auteurs, une preuve, s'il en faut, que la littérature est vivante et populaire. Merci au Conseil départemental qui rend ces rencontres possibles, bravo aux lectrices, à Sophie et Bénédicte, et à l'année prochaine !

L'ÎLOT ET LA CHAPELLE ST-MICHEL un lieu emblématique à Erquy

S'il est un lieu emblématique à Erquy, c'est l'îlot Saint-Michel, aux Hôpitaux. Surmonté de sa petite chapelle, visible depuis le Cap d'Erquy jusqu'au Cap Fréhel, en passant par les Sables d'Or, ce site est peint, photographié ou simplement admiré chaque jour.

L'histoire de cette petite chapelle, est peu développée par les historiens *. Ce qui est sûr, c'est que le rocher Saint-Michel a vu se succéder plusieurs lieux de dévotion depuis le Moyen-Âge. Retenons simplement la légende qui veut qu'un homme, rescapé d'un naufrage à proximité, aurait fait vœu de construire un oratoire sur ce rocher.

La chapelle survivra à la Révolution et sera reconstruite en 1881. Durant la dernière guerre, au cours de tirs d'artillerie d'entraînement de l'armée allemande, le clocheton, percuté par un obus, s'écroulera. La chapelle sera reconstruite en 1948 et se dégradera petit à petit, jusqu'à ce qu'un groupe de bénévoles s'émeuve de son état et décide de se regrouper en association afin de sauver ce petit patrimoine. C'est ainsi que « *Les Amis de la Chapelle Saint-Michel* » vont, de 2002 à 2005, relever le défi. Pour le gros œuvre, ils vont d'abord monter les matériaux et transporter près



de 18 tonnes de matériel à dos d'homme ou parfois à l'aide d'engins motorisés. Le passage des ouvriers sera assuré pendant ces deux premiers mois avec un doris. Le gros œuvre terminé, ils poursuivront les aménagements. En 2003, ce sera la pose de l'autel et des vitraux créés par un maître-verrier, de la porte d'entrée par un ferronnier local puis de la sculpture polychrome au-dessus de l'autel. En 2004, on posera le carrelage et une nouvelle toiture en ardoise. En juillet de la même année aura lieu le baptême de la nouvelle cloche. La préparation et l'inauguration de la table d'orientation, en 2005, marqueront la fin des travaux.

Depuis la naissance de l'association, chaque année durant la saison estivale, le « *Pardon de Saint-Michel* » a renoué avec la tradition oubliée et réunit Rhoégi-néens et vacanciers pour une messe, une procession autour de Saint-Michel suivies d'un repas champêtre accompagné d'animations diverses. Le pardon et la fête annuelle auront lieu cette année le 7 août. Tous les fonds récoltés lors de ces manifestations ont été utilisés pour la rénovation de l'oratoire.

Depuis, cette association dynamique continue à entretenir le site et l'ouvre aux visiteurs, en fonction des marées. Remercions encore tous les bénévoles pour leur investissement auprès de notre patrimoine local. Merci aussi à l'association qui a versé en début de cette année une somme de 8000 € à la Commune d'Erquy pour aider à l'achat de matériel supplémentaire pour équiper les fêtes locales.

Maryvonne Chalvet

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME



* « *Histoire d'Erquy* » par JP Le Gal La Salle (Tome 1, Erquy sous l'Ancien Régime).

Expression de la majorité

L'été et les vacances doivent être synonymes de plaisir bien-sûr mais aussi et surtout de sécurité ! La municipalité d'Erquy met tout en œuvre pour que cette sécurité entoure toute la population.

La plage de Caroual sera, comme les autres années, surveillée par 4 Maître-Nageurs Sauveteurs Sapeurs-Pompiers tous les jours de 11h00 à 19h00, du 1^{er} juillet au 31 août. Et pour le bien-être des personnes à mobilité réduite souhaitant se baigner, cette plage sera équipée d'un deuxième « Tiralo ».

Pour contrôler la vitesse des automobilistes, un deuxième radar pédagogique sera installé dans divers endroits de notre commune réputés dangereux.

La police municipale accueille une Auxiliaire de Sécurité de la Voie Publique supplémentaire (ASVP), ce qui portera à quatre l'effectif de nos policiers municipaux auxquels s'ajoutent six gendarmes sur notre territoire.

Du côté des pompiers, nos 35 pompiers volontaires et motivés sont dotés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) d'un deuxième Véhicule de Secours Aux Victimes (VSAV) pour la saison estivale. Sachant qu'un nouveau « fourgon pompe tonne »

vient d'arriver en remplacement de l'ancien acquis en 1991, la lutte contre d'éventuels incendies sera encore mieux prise en charge.

Afin de couvrir les risques potentiels majeurs, la commune d'Erquy a créé une réserve civile composée d'une vingtaine de volontaires disponibles immédiatement pour venir en aide aux secours ainsi qu'aux habitants sinistrés. Sur notre commune, ces risques sont : tempête, incendie, inondation, éboulement de falaise, pollution marine et terrestre et bien-sûr les grandes marées.

Plusieurs défibrillateurs sont en place : devant l'Office de Tourisme, à la salle omnisport, devant le bureau de la SNSM au port, au poste de secours de Caroual, au camping Saint-Michel et, prochainement, à La Couture (ainsi que dans des lieux privés : Roz Armor, la Bis-cuiterie de la Côte d'Emeraude, Super U).

Côté mer, les volontaires de la SNSM et la vedette 201 ainsi que le semi-rigide 644 veillent pour la sécurité des marins-pêcheurs et des plaisanciers dans la baie de Saint-Brieuc.

Très belle saison à tous et que le soleil brille !

Michel MORGAND

1^{ER} CONSEILLER DÉLÉGUÉ

ARTISANAT, COMMERCE, CAMPINGS, PLAGES, ERP

Expression de la minorité

L'urbanisme un sujet d'actualité, voire urgent

En octobre 2015 notre conseil municipal s'est réuni en commission plénière pour traiter de l'urbanisme à Erquy. Il s'agissait de traiter :

- > du devenir du projet de ZAC de la Couture,
- > des orientations d'aménagement esquissées par l'étude cœur de ville,
- > de l'actualisation du PLU avec prise en compte :
 - de la loi (ENE ou Grenelle 2) portant sur l'Engagement National pour l'Environnement,
 - de la loi (ALUR /Duflot) pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové,
 - du nouveau SCOT du pays de Saint Brieuc qui décline ces deux lois et affirme le renouvellement urbain comme mode de développement prioritaire, limite le développement au-delà de l'enveloppe urbaine, encourage la densification de l'urbanisation avec des objectifs chiffrés, favorise un urbanisme durable et respectueux du site.

Un consensus s'était donc dégagé sur la nécessité de réviser le PLU. Depuis, seules deux décisions ont été prises : une énième étude sur le projet de ZAC de la Couture (que nous n'avons pas votée) et la validation de l'étude cœur de ville sans programme de réalisation.

Lors de ces débats, nous étions également convenus de l'utilité de faire un bilan précis de l'exécution des objectifs en matière de logement fixés dans le PLU initial et ainsi qu'une étude des espaces disponibles. Depuis, plus rien !

Or, outre ce qui précède, le 1er janvier 2017 Erquy fera partie d'une nouvelle communauté de communes : un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) s'imposera très vite.

Afin de tirer le meilleur parti de cette nouvelle fusion intercommunale, il est urgent pour notre ville de redéfinir son évolution démographique future en adéquation avec son potentiel de développement urbain ; ceci doit passer par une redynamisation du centre ville via une offre de logements plus accessible aux jeunes et aux familles à revenu plus modeste.

Les travaux de l'étude cœur de ville, auxquels il convient de donner suite, ainsi que l'AVAP constituent déjà des apports conséquents pour ce chantier.

La politique d'urbanisme actuelle de notre ville n'est pas à la hauteur des nouveaux enjeux territoriaux.

Osons Erquy

Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud, Marie Dominique Mallégo, Pierre Pelan, Roland Pineau

GUY ET SON PETIT MANÈGE

une institution à Erquy

Il est des signes avant-coureurs du printemps que nous reconnaissons tous au détour de nos promenades : le chant d'un oiseau, la couleur des primevères parsemant les bords de routes, quelques bouquets de jonquilles, des bourgeons sur des arbres, un air plus doux ... A Erquy, en plus de tous ces signes, nous reconnaissons tous LE signal qui annonce l'imminence de la belle saison. Lorsque, au cours d'une balade vers le port, nous apercevons le petit chapiteau bleu du manège de Guy, nous savons que les beaux jours arrivent.

Les enfants s'impatientent car ils savent que Guy va les faire voyager. « *C'est un manège familial, pour moi, il est comme une classe maternelle. Chaque année, les petits deviennent des fidèles et me ramènent souvent une fleur, un coquillage ou tout autre « trésor ».* Cela me touche et même beaucoup » raconte Guy.

Si les habitants d'Erquy sont autant attachés à ce petit manège, c'est qu'il fait souvent partie de leur propre enfance. En effet, la famille Figuiet est arrivée en 1970, sur l'avis du Docteur Jo Velly, premier adjoint de l'époque. Depuis maintenant plus de 46 ans, ce petit manège au chapiteau bleu est installé chaque printemps à Erquy. Ce sont les parents de Guy puis sa maman, jusqu'en 2012, qui emmenaient des centaines d'enfants « *en voyage* » en voiture, en autobus, en avion ou en hélicoptère. Il en a « *fait tourner* », des générations, ce manège familial ! Depuis le décès de Mamie Figuiet en 2013, Guy continue la tradition. Il tient à garder ce côté familial, accessible au plus grand nombre. D'ailleurs, il n'a pas augmenté les prix du carnet de tickets depuis le passage à l'euro !



Nombreux sont les anciens voyageurs de quelques tours qui reviennent maintenant avec leurs enfants ou petits-enfants. Tous sont attachés à « leur » charmant manège, souvenir de leur propre enfance. Ils sont fiers de déposer et de photographier leurs petits dans la même voiture, dans le même hélicoptère ou autre sujet qu'ils affectionnaient eux-mêmes à l'époque. « *Les parents ne souhaitent pas que je change mes véhicules* », dit Guy. Nostalgie de l'enfance ?

Guy est intarissable sur les anecdotes qui se produisent chaque année autour et dans son manège. Il vit pour et avec « *ses petits* ». Et comme le veut la coutume, chaque enfant qui attrape le traditionnel pompon rouge se voit offrir, comme il se doit, un tour gratuit.

Guy est fier d'Erquy, fier de transmettre les valeurs que ses parents lui ont inculquées. Et nous, les Rhoëginiens et tous les amoureux d'Erquy, nous aimons « notre » petit manège et n'imaginons pas une saison sans lui et sans son propriétaire.

Maryvonne Chalvet
ADJOINTE À LA CULTURE

